



Commune de Buellas

Registre communal des personnes vulnérables – fiche de recensement (article R121-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Personne à inscrire

Je soussigné(e),

Nom Nom de naissance

Prénom Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : /

Adresse courriel :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

.....

.

Sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables, à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en situation de risque exceptionnel (climatique, épidémiologique, ...), en qualité de :

☐ Personne de plus de 65 ans résidant à domicile

☐ Personne en situation de handicap

Ma situation :

☐ Je vis seul(e)

☐ Je vis en couple

Je bénéficie de :

Aide à domicile : Nom : Téléphone :

Soins infirmiers à domicile : Nom : Téléphone :

Portage de repas : Nom : Téléphone :

Autre (précisez) :

Nom : Téléphone :

Inscription par un tiers (personne qui effectue la demande)

Nom, prénom :

.....

Téléphone.....

Lien avec la personne inscrite (enfant, ami, aidant professionnel, ...) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification. Cette inscription est facultative, ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Signature :

Date :

Fiche à retourner en mairie

10 Place de la **Mairie** - 01310 **BUELLAS**.

accueil@buellas.fr ·

04 74 24 20 38

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le maire de Buellas. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents des services concourants à la prévention des risques et de gestion de situation de crise de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale de Buellas, ainsi que, sur sa demande, le préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Madame le Maire de Buellas.